

Les actions collectives de formation

éligibles au financement sur l'enveloppe
de la contribution conventionnelle (0,05)



**En 2023,
Près de 950 salariés ont pu bénéficier
des actions de formation de la branche**



Bénéficiez dès à présent des formations **gratuites* de branche**

La Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CPNEFP) a pour rôle de recenser les besoins de formation de vos entreprises et de promouvoir la politique de formation dans la branche. A ce titre, et consciente que les salariés sont la valeur première de notre Profession, elle a sélectionné un certain nombre d'actions de formation prioritaires axées sur :

- **La prévention des risques professionnels,**
- **Le management du dialogue social en entreprise**
- **La RSE et l'accompagnement à la transition écologique et énergétique eu sein des TPE/PME,**
- **L'accompagnement de la transition numérique et de l'employabilité**

Les financements sont **limités.**

**Contactez votre conseiller OPCO MOBILITÉS
pour en savoir plus**



Délibération CPNEFP du 21.11.2024 :



A compter du 01.01.2025, les conditions de prise en charge des coûts de formation au titre de la contribution conventionnelle de branche évoluent.

Seules les actions engagées auprès des services d'OPCO Mobilités avant le 31.12.2024 (demande de prise en charge effective déposée et conforme), et dès lors qu'elles sont réalisées avant le 31.01.2025, seront prises en charge selon les conditions en vigueur en 2024. .

** accessibles à toute **entreprise de la branche**, les coûts pédagogiques de ces formations seront financées grâce au versement conventionnel obligatoire de 0,05% de la masse salariale versé par les entreprises de 11 salariés et plus.*

Vous trouverez ci-après le détail des actions et les conditions d'accès (tous les prix sont donnés **Hors Taxe (HT)**)



Gestion, management & développement des Relations Sociales

Objectifs

Toute formation visant à développer ou perfectionner l'acquisition de compétences en matière de dialogue social, de gestion du personnel, de participation aux différentes instances représentatives du personnel, notamment le CSE ; ou encore afin de parfaire sa maîtrise des fondamentaux du droit du travail et/ou de la formation professionnelle.

Public concerné

Dirigeants, responsable/employé(e) en charge des Ressources Humaines, de la gestion du personnel, délégué(e)/représentant(e) du personnel, représentant(e) CSE, IRP ...

Durée

Variable

Organisme de formation

Les entreprises sont libres de choisir le/les organismes qui leur conviennent.

Conditions de prise en charge par la branche

Coûts réels **plafonnés à 1400 € HT / stagiaire et limité à 2 stagiaires / entreprise***



* Une entreprise = 1 SIREN. Le plafond en nombre de stagiaires s'applique quel que soit le nombre d'établissements (SIRET) attachés à l'entreprise



Management de la Santé et de la Sécurité au travail

(inclus PRAP, formation référent sécurité, formation des membres du CSE, prévention des risques psychosociaux...)

Objectif

- Développer ses compétences pour le management de la Santé et Sécurité au Travail
- Comprendre comment adapter les pratiques de l'entreprise pour adopter une véritable culture de la prévention des risques, y compris les risques psychosociaux
- Utiliser des outils simples et pragmatiques pour Manager la Santé et Sécurité au Travail
- Savoir mettre en place un Management de la Santé et Sécurité au Travail dynamique, efficace et pragmatique dans un milieu opérationnel, incluant la prévention des risques psychosociaux

Public concerné

Toute personne exerçant des fonctions managériales, référent/responsable de la Santé et Sécurité, membres du CSE...

Durée

Variable

Organisme de formation

Les entreprises sont libres de choisir le/les organismes qui leur convient(nent), **dès lors que les formations sont conformes au cahier des charges de l'Assurance maladie risques professionnels et de l'INRS**

Conditions de prise en charge par la branche

coûts réels **plafonnés à 500 € HT** par stagiaire ;
limité à 2 stagiaires par entreprise*



* Une entreprise = 1 SIREN. Le plafond en nombre de stagiaires s'applique quel que soit le nombre d'établissements (SIRET) attachés à l'entreprise



Prévention des TMS, ergonomie, Gestes et postures incluant l'échauffement musculaire

Objectif

Dans le cadre de **la lutte contre les Troubles Musculo-squelettiques (TMS)**, toute formation de type Gestes et Postures au travail, alliant la théorie à la pratique, permet de connaître les pratiques et techniques appropriées à adopter pour se protéger et améliorer la santé au travail.

Public concerné, particulièrement exposé

Chauffeurs-livreurs, préparateurs de commandes, référent, techniciens...

Durée

variable.

Organisme de formation

Les entreprises sont libres de choisir le/les organismes qui leur conviennent.

Conditions de prise en charge par la branche

Coûts pédagogiques réels **plafonnés à 120 € HT** par stagiaire, **limité à 10 stagiaires par entreprise***



* Une entreprise = 1 SIREN. Le plafond en nombre de stagiaires s'applique quel que soit le nombre d'établissements (SIRET) attachés à l'entreprise



Prévention des addictions

Objectif

Parce que la prévention du risque alcool et drogues au sein de notre Profession est un enjeu majeur, cette formation vous permet de savoir comment réagir et prévenir les risques liés à l'alcool et aux drogues en entreprise, répondre aux besoins en information sur les risques liés aux consommations de produits psychoactifs.

Nous vous recommandons d'engager une démarche globale de prévention en concertation avec les institutions représentatives du personnel, le CHSCT et le médecin du travail.

Public concerné

Dirigeants, managers, personnels...

Durée

0,5 à 1 jour.

Organisme de formation

Les entreprises sont libres de choisir le/les organismes qui leur conviennent.

Conditions de prise en charge par la branche

Coûts pédagogiques réels : **jusqu'à 450 €/HT** par stagiaire ; **limité à 5 stagiaires par entreprise***.



* Une entreprise = 1 SIREN. Le plafond en nombre de stagiaires s'applique quel que soit le nombre d'établissements (SIRET) attachés à l'entreprise



Formation CACES INITIAL / RECYCLAGE toutes catégories

Objectifs

L'objectif de cette formation est d'obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) qui permet la conduite d'engins dans le respect des règles de sécurité.

Concerne les CACES de toutes catégories.

Public concerné

Agent de manutention, personnel d'entrepôt

Durée

Variable.

Organisme de formation

Les entreprises sont libres de choisir le/les organismes qui leur conviennent.

Conditions de prise en charge par la branche
coûts réels **plafonnés à 400€ HT** par stagiaire ;
limité à 5 stagiaires par entreprise*



* Une entreprise = 1 SIREN. Le plafond en nombre de stagiaires s'applique quel que soit le nombre d'établissements (SIRET) attachés à l'entreprise



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Formation initiale / Recyclage

Objectifs

La formation SST prépare le sauveteur secouriste du travail à intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail dans l'établissement. Cette formation permet d'acquérir les connaissances pour apporter les premiers secours. Elle permet de développer les compétences du salarié pour dispenser les gestes de premiers secours en cas d'accident et d'agir au service de la prévention des risques professionnels sur son lieu de travail.

Public concerné

Tout public, référent STT

Durée

Variable.

Organisme de formation

Les entreprises sont libres de choisir le/les organismes qui leur conviennent.

Conditions de prise en charge par la branche
coûts réels **plafonnés à 150 € HT** par stagiaire ;
limité à 5 stagiaires par entreprise*



* Une entreprise = 1 SIREN. Le plafond en nombre de stagiaires s'applique quel que soit le nombre d'établissements (SIRET) attachés à l'entreprise



Habilitation électrique (B0, BR, ...)

Formation initiale / recyclage

Objectifs

Cette formation permet au salarié d'acquérir et de développer les connaissances des risques liés à l'électricité et identifier les mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui ont confiées.

Public concerné

Personnels attachés à la filière Technique

Durée

variable.

Organisme de formation

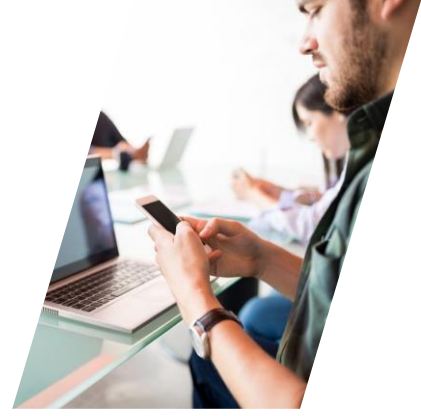
Les entreprises sont libres de choisir le/les organismes qui leur conviennent.

Conditions de prise en charge par la branche

Coûts pédagogiques réels **plafonnés à 250 €/HT** par stagiaire ; **limité à 5 stagiaires par entreprise***



* Une entreprise = 1 SIREN. Le plafond en nombre de stagiaires s'applique quel que soit le nombre d'établissements (SIRET) attachés à l'entreprise



Management, gestion, commerce, marketing, accompagnement à la transition numérique

Objectifs

Développer les compétences des collaborateurs de la branche en gestion, commerce, management des hommes, gestion de la relation client, transformation digitale, gestion de projet, community management, communication.

Public concerné

Tous les salariés

Durée

variable.

Organisme de formation

Les entreprises sont libres de choisir le/les organismes qui leur conviennent.



Les formations informatiques, bureautiques, logiciel/progiciel ne sont pas éligibles

Conditions de prise en charge par la branche

Coûts pédagogiques réels **plafonné à 450 €/HT** par stagiaire ; **limité à 2 stagiaires/entreprise***



* Une entreprise = 1 SIREN. Le plafond en nombre de stagiaires s'applique quel que soit le nombre d'établissements (SIRET) attachés à l'entreprise

RSE et accompagnement de la transition écologique et énergétique au sein des TPE/PME : une offre à la carte

Objectifs visés

Permettre aux entreprises de proposer différentes actions fonction du profil et des besoins de chaque collaborateur.

Toute l'offre proposée vise à accompagner la transition des entreprises et des compétences des salariés qui souhaitent répondre aux enjeux RSE actuels et de demain :

- acquérir les compétences fondamentales en matière de RSE
- mettre en œuvre la démarche de labellisation sectorielle « GROSSISTE EN BOISSONS ENGAGÉ ».

Public concerné

Tous salariés

Durée

variable (cf. offre détaillée ci-après)

Organisme de formation référencé par la branche

DES ENJEUX ET DES HOMMES N° OF : 73320054132

Conditions de prise en charge par la branche

coûts réels plafonnés à **5 000€* HT / entreprise**
+ frais annexe du formateur au réel sur justificatif



* Une entreprise = 1 SIREN. Le plafond en nombre de stagiaires s'applique quel que soit le nombre d'établissements (SIRET) attachés à l'entreprise



DES ENJEUX
ET DES HOMMES

Contenu de l'offre formation RSE

Pour les demandes d'information et
d'inscription aux formations, adresser un
mail à l'adresse suivante :

contact@desenjeuxetdeshommes.com

à l'attention de Julie Seigneury.



Des modules de formation accessibles à toute entreprise, quelque soit sa taille, et tout profil

- ✓ **Des modules proposés en formule distancielle**, intra ou inter-entreprises : ½ journée (3h30)
 - 800 € HT par entreprise en intra-entreprise ou 200€ HT par participant pour les formations en inter-entreprises
 - Cette offre est modulable et déclinable, à la demande des entreprises, en présentiel et fera l'objet d'un devis spécifique
- ✓ **Des modules proposés exclusivement en formule présentielle dédiés au label Grossiste en boissons Engagé**
 - 1 600 € HT par jour et par entreprise
- ✓ Pour aller plus loin : une remise exclusive réservée aux membres de la FNB de 10% sur l'ensemble du catalogue formations proposé par DES ENJEUX ET DES HOMMES

Conditions de maintien des formations :

Formation Intra-entreprises : min participants 3 / max participants 15

Formation Inter-entreprises : min participants 5 / max participants 15

1. DES MASTER CLASS PRÉDÉFINIES

M-RSE 1 « LES FONDAMENTAUX DE LA RSE ET LES BÉNÉFICES DE LA DÉMARCHÉ »

M-RSE 2 « DU DIAGNOSTIC À LA STRATÉGIE RSE »

M-RSE 3 « DU PLAN D'ACTION AU DÉPLOIEMENT DE LA DÉMARCHÉ »

M-RSE 4 « COMMUNICATION RESPONSABLE ET VALORISATION DE LA DÉMARCHÉ RSE »



M-LABEL 1 « LA DÉMARCHÉ DE LABÉLISATION GROSSISTE EN BOISSONS ENGAGÉ »



M-LABEL 4 « TRANSITION : PRISE EN MAIN DE LA NOUVELLE VERSION DU LABEL »



2. UN PARCOURS DE FORMATION INITIAL POUR ACCOMPAGNER LA DÉMARCHE « Grossiste en boissons Engagé »

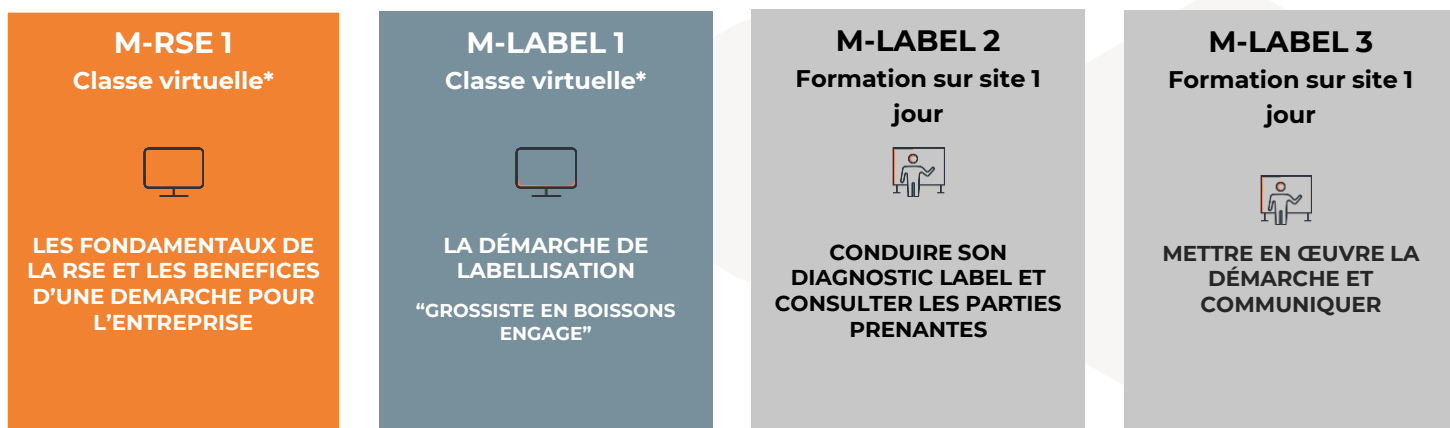
DES MODULES RÉSERVÉS AUX ENTREPRISES CANDIDATES À LA LABELLISATION

Accessible à tout profil, notamment les salariés/collaborateurs susceptibles de participer/porter la mise en œuvre du projet

Dans le cadre de la labellisation, 4 modules de formation pourront être mis en œuvre au sein de l'entreprise sur une période de 24 mois maximum.

La mise en œuvre des modules M-LABEL 1, M-LABEL 2 et M-LABEL 3 sont obligatoires pour valider le dossier de candidature

Mettre en place et piloter la démarche de labellisation RSE – Grossiste en boissons Engagé



* A la demande d'une entreprise, ces modules peuvent être réalisés en présentiel sur 1 journée



PLAN DE TRANSITION : PRISE EN MAIN DE LA NOUVELLE VERSION DU LABEL



M-LABEL 4 :

PRISE EN MAIN DU NOUVEAU RÉFÉRENTIEL GROSSISTE EN BOISSONS ENGAGÉ

PROGRAMME DE FORMATION

Objectifs :

- Comprendre la structure, la logique, les critères d'éligibilité et les exigences du référentiel « Grossiste en boissons engagé »
- Identifier et prévoir les actions pour progresser

Méthode pédagogique : alternance d'apports théoriques et ateliers

Publics concernés : tout profil, entreprise susceptible de candidater

Nombre d'heures : **3H30**

Modalité : **DISTANCIEL.**

Contenu :

- Le référentiel d'exigences, la procédure de labellisation, les outils du label, le plan de transition
- L'importance de la certification Bio
- Communiquer sur la labélisation : les règles d'utilisation de la charte de marque

PRÉ-REQUIS : Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

M-LABEL 5 :

PRISE EN MAIN DU NOUVEAU RÉFÉRENTIEL GROSSISTE EN BOISSONS ENGAGÉ & COMMUNICATION

PROGRAMME DE FORMATION

Objectifs :

- Comprendre la structure, la logique, les critères d'éligibilité et les exigences du référentiel « Grossiste en boissons engagé »
- Identifier et prévoir les actions pour progresser
- Sensibiliser, mobiliser et animer la démarche en interne
- Communiquer sur la labellisation et valoriser ses engagements

Méthode pédagogique : alternance d'apports théoriques et ateliers

Publics concernés : tout profil, entreprise susceptible de candidater

Nombre d'heures : **7H00**


Modalité : **PRÉSENTIEL**

Contenu :

- Le référentiel d'exigences, la procédure de labellisation, les outils du label, le plan de transition
- L'importance de la certification Bio
- Les règles d'utilisation de la charte de marque
- Les règles relatives aux allégations environnementales
- Les bonnes pratiques et l'éco-conception des supports de communication
- La valorisation de la démarche dans les relations externes et commerciales

PRÉ-REQUIS : Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Programme par module



*Fiches pédagogiques détaillées fournies à la demande :
se rapprocher DES ENJEUX ET DES HOMMES*

contact@desenjeuxetdeshommes.com

à l'attention de Julie Seigneury.



M-RSE 1 « LES FONDAMENTAUX DE LA RSE ET LES BÉNÉFICES DE LA DÉMARCHE »

PROGRAMME DE FORMATION

Objectifs :

comprendre les enjeux et les bénéfices de la RSE pour les entreprises

Méthode pédagogique :

alternance d'apports théoriques et ateliers

Publics concernés :

tout profil

Nombre d'heures :

3h30

Modalité :

DISTANCIEL.

Contenu :

- Du Développement Durable à la démarche RSE
- Le contexte général et les enjeux du développement durable
- La RSE : L'essentiel à savoir
- Les bénéfices d'une démarche RSE pour les entreprises

PRÉ-REQUIS :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

M-RSE 2 « DU DIAGNOSTIC À LA STRATÉGIE RSE »

PROGRAMME DE FORMATION

Objectifs : être capable de...

- Identifier les enjeux prioritaires et les marges de progrès
- S'approprier les étapes pour préparer la consultation des parties prenantes internes et externes.
- Définir son ambition RSE et formaliser ses engagements

Méthode pédagogique :

alternance d'apports théoriques et ateliers

Publics concernés :

tout profil

Nombre d'heures :

3h30

Modalité :

DISTANCIEL.

Contenu :

De l'état des lieux (diagnostic de performance, consultation des parties prenantes, analyse de matérialité) à l'identification des axes d'engagements RSE

PRÉ-REQUIS (FACULTATIF) : avoir suivi le module M-RSE 1 ou équivalent

M-RSE 3 « DU PLAN D'ACTION AU DÉPLOIEMENT DE LA DÉMARCHE »

PROGRAMME DE FORMATION

Objectifs : être capable de...

- Identifier et prévoir les actions pour progresser
- Mettre en œuvre les actions RSE et mesurer les résultats pour maintenir le cap
- Sensibiliser, mobiliser et animer la démarche auprès des collaborateurs de l'entreprise

Méthode pédagogique :

alternance d'apports théoriques et ateliers

Publics concernés :

tout profil

Nombre d'heures :

3h30

Modalité :

DISTANCIEL.

Contenu :

La formalisation du plan d'actions, l'organisation du déploiement (méthodologie, sensibilisation, intégration aux métiers et système de management)

PRÉ-REQUIS (FACULTATIF) : avoir suivi le module M-RSE 2 ou équivalent

M-RSE 4 « COMMUNICATION RESPONSABLE ET VALORISATION DE LA DÉMARCHE RSE »

PROGRAMME DE FORMATION

Objectifs :

Savoir communiquer ses engagements et performances en externe

Méthode pédagogique :

alternance d'apports théoriques et ateliers

Publics concernés :

tout profil

Nombre d'heures :

3h30

Modalité :

DISTANCIEL.

Contenu :

- Les règles relatives aux allégations
- Les bonnes pratiques et l'éco-conception des supports de communication
- La valorisation de la démarche dans les relations externes et commerciales

PRÉ-REQUIS : Cette formation ne nécessite aucun prérequis.



M-LABEL 1 « LA DÉMARCHE DE LABÉLISATION « Grossiste en boissons Engagé »

PROGRAMME DE FORMATION

Objectifs :

Comprendre la structure, la logique, les critères d'éligibilité et les exigences du référentiel « Grossiste en boissons engagé »

Méthode pédagogique :

alternance d'apports théoriques et ateliers

Publics concernés :

tous profil, entreprise susceptible de candidater

Nombre d'heures :

3h30

Modalité :

DISTANCIEL.

Contenu :

- Le référentiel d'exigences, la procédure de labellisation, les outils du label
- L'importance de la certification Bio
- Communiquer sur la labellisation : les règles d'utilisation de la charte de marque

PRÉ-REQUIS : Cette formation ne nécessite aucun prérequis.



M-LABEL 2 CONDUIRE SON DIAGNOSTIC LABEL & CONSULTER SES PARTIES PRENANTES

PROGRAMME DE FORMATION

Objectifs :

- S'approprier les étapes du diagnostic « Label Grossiste en boissons Engagé »,
- Réaliser un diagnostic de la performance initiale de l'entreprise
- S'approprier les étapes pour préparer la consultation & animer le dialogue avec ses parties prenantes internes et externes.

Méthode pédagogique :

alternance d'apports théoriques et ateliers

Publics concernés :

tous profil, notamment les collaborateurs

Nombre d'heures : 7h00

Modalité : PRÉSENTIEL

Contenu :

- Présentation des étapes du diagnostic « Grossiste en boissons engagé » et de la grille d'auto-évaluation associée
- Les parties prenantes : identification, attentes pressenties, modalités de consultation, entretien du dialogue - Comment dialoguer ?

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRE : avoir validé le module M-LABEL 1



M-LABEL 3 METTRE EN ŒUVRE LA DÉMARCHE DE LABELLISATION & COMMUNIQUER

PROGRAMME DE FORMATION

Objectifs :

- Identifier les enjeux prioritaires et les marges de progrès dans le cadre de la labellisation
- Définir son ambition, formaliser ses objectifs et identifier les actions pour progresser
- Définir les indicateurs pour mesurer les résultats et maintenir le cap
- Savoir sensibiliser, mobiliser et animer la démarche en interne et communiquer en externe.

Méthode pédagogique :

alternance d'apports théoriques et ateliers

Publics concernés : tous profil, notamment les collaborateurs susceptibles de porter la mise en œuvre

Nombre d'heures : 7h00

Modalité : DISTANCIEL.

Contenu :

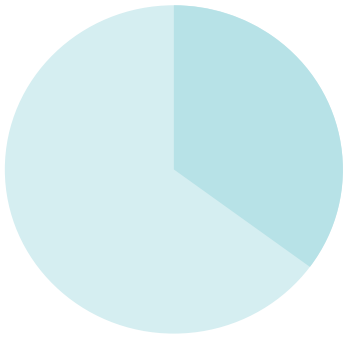
- De l'état des lieux à l'identification des axes de progrès prioritaires (pour chaque thématique et exigence du référentiel)
- Organisation du déploiement (méthodologie, sensibilisation, intégration aux métiers et système de management)
- Valorisation de la labellisation (communication interne et externe)

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRE : avoir validé le module M-LABEL 2

Annexes

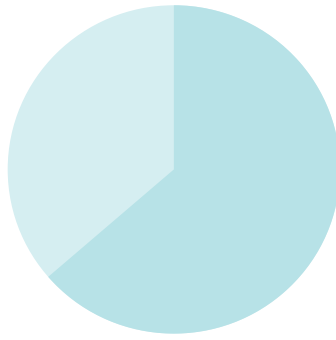
Moyens pédagogiques





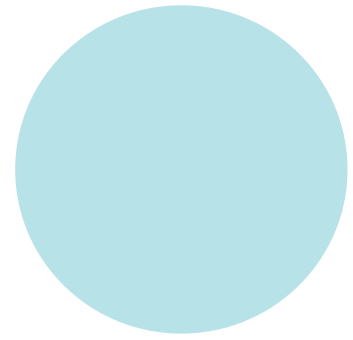
EN AMONT DE LA FORMATION

Le stagiaire est amené à partager ses attentes vis-à-vis de la formation
Questionnaire d'auto-évaluation des connaissances initiales et des objectifs envoyé une semaine avant le démarrage de la formation virtuelle ou présentielle ou au plus tard au démarrage de la formation.
Échange au démarrage de la formation afin d'évaluer les attentes de départ de chaque participant.



PENDANT LA FORMATION

Évaluation continue durant toute la formation par des travaux pratiques et des exercices.
Quiz de fin de formation, adapté aux objectifs pédagogiques. A l'issue de la formation, le formateur sera en capacité d'attester des acquis de formation de chaque stagiaire.
Modules e-learning ponctués de quizz et de tests afin de faciliter l'appropriation du contenu. Suivi du degré d'avancement et du taux de réussite aux tests.



À L'ISSUE DE LA FORMATION

Feuille de présence signée par les stagiaires et le formateur
Attestation de fin de formation qui mentionne les objectifs, la nature et la durée précise de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

PRÉSENTIEL

UN FORMATEUR DÉDIÉ

La formation est animée en présentiel par un formateur en interaction directe et en temps réel, qui privilégie une approche participative. Le formateur propose une alternance d'exposés et d'échanges avec les stagiaires.

Pour animer la formation, différentes phases peuvent être utilisées :

- > Séance de formation en salle
- > Travaux de réflexion de groupe
- > Études de cas concrets via les retours d'expérience du formateur et des stagiaires.

MATÉRIEL

En cas de formation dans nos locaux, nous disposons de tout le matériel nécessaire au bon déroulement du parcours :

- > Salles de capacité
- > Vidéoprojecteur
- > Outils de travaux de groupe : paperboards, tableaux blancs...

En cas de formation dans vos locaux, nous vous demandons de vous assurer des moyens matériels et techniques mis à disposition nécessaires au bon déroulement du parcours (salles de capacité, vidéoprojecteur, outils de travaux de groupe). En cas de doute, nous contacter.

Les supports pédagogiques sont mis à disposition des stagiaires au plus tard à l'issue de la formation. Ils sont envoyés par mail et/ou mis à disposition sur leur espace intranet DIGIFORMA.

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi

2 dispositifs coexistent

POE Individuelle

- accessible à tout **demandeur d'emploi** inscrit à **Pôle Emploi** ;
- Le demandeur d'emploi suit une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper un emploi précis, **correspondant à une offre Pôle Emploi déposée* par l'Entreprise**;

- **à l'initiative du futur employeur**, porté par Pôle Emploi
- le candidat est sélectionné en amont de sa formation, selon les **besoins spécifiques de l'entreprise = programme de formation sur-mesure**
- **promesse d'embauche à l'issue** (CDD 12 mois ou CDI)

POE Collective

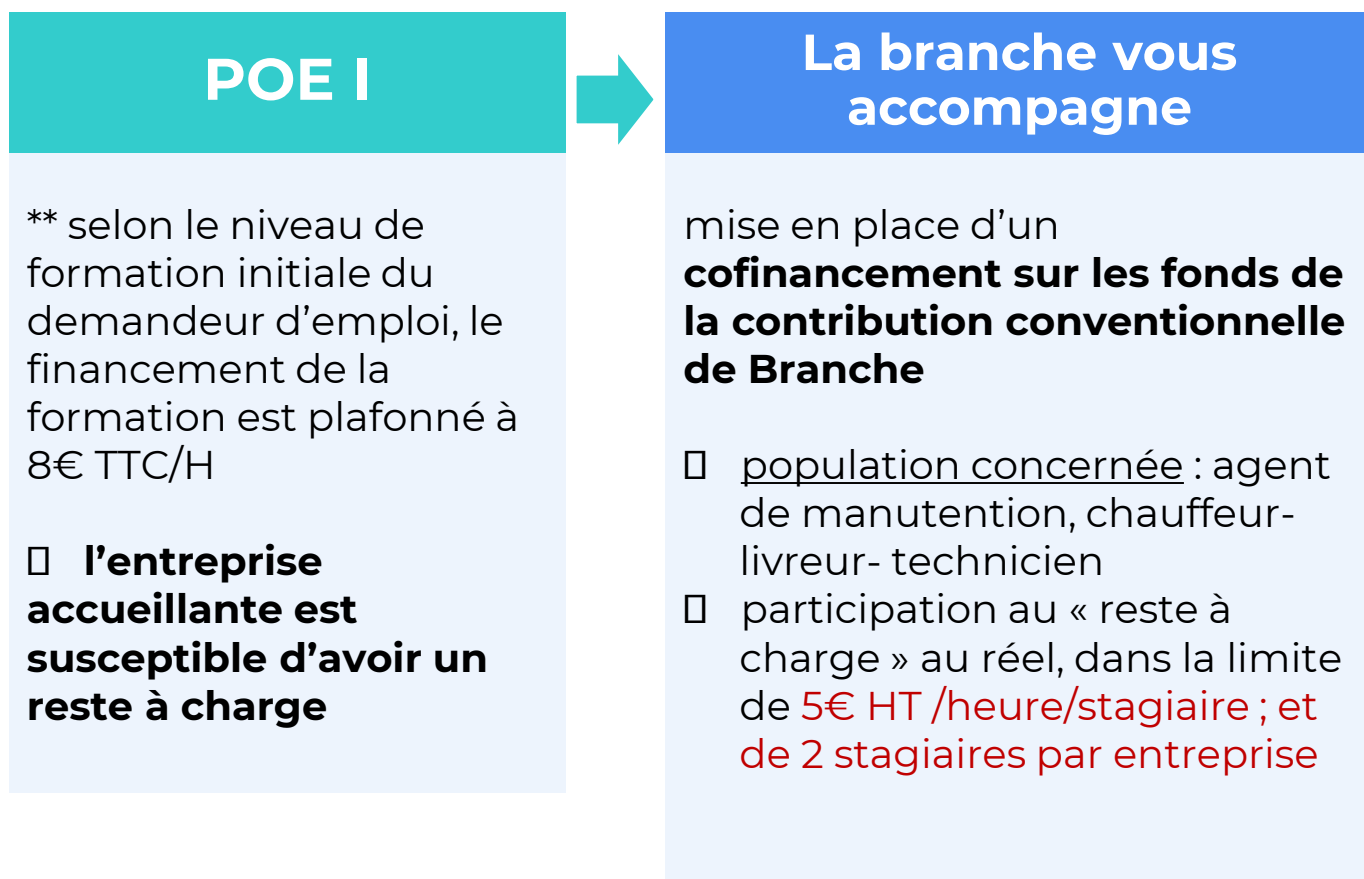
- concerne les entreprises souhaitant recruter et ne trouvant pas de profil correspondant à leurs besoins (elle peut être initiée par les services RH, les équipes opérationnelles en tant que recruteurs)
- statut demandeur d'emploi = stagiaire de la formation prof. et **indemnisé par Pôle Emploi**

- **à l'initiative de l'OPCO**, en accord avec la Branche (validation paritaire)
- nécessité de coordonner les besoins sur un bassin d'emploi : **formation par groupe**
- permet de recruter des candidats formés à l'issue d'un cursus spécifique défini par la branche

*Concernant la POEC, c'est l'OPCO qui communique les besoins à Pôle Emploi

Pour faire face aux difficultés de recrutement, la POEI a des atouts

- permet d'intégrer un collaborateur spécifiquement formé pour les besoins de l'entreprise ;
- offre une réponse rapide & qualitative, massive (possibilité de faire des groupes dédiés) pour aider à faire face aux problématiques de recrutement
- un **stagiaire indemnisé par Pôle Emploi pendant tout le temps de formation** (400H* max);
- un financement de tout ou partie** du coût de la formation du demandeur d'emploi par Pôle Emploi qui règle l'organisme directement
- libre choix du prestataire de formation pour l'entreprise





Pour connaître les coordonnées
de vos **contacts**

OPCO Mobilités en région :

<https://www.opcomobilites.fr/service-de-proximite>

